

* * *

Notre session provinciale s'est ouverte à Québec le 15 janvier. Son premier acte a été l'élection d'un orateur, rendue nécessaire par l'entrée de l'honorable M. Weir dans le ministère présidé par M. Gouin. Le choix du gouvernement et, conséquemment de la Chambre, est tombé sur M. Philippe Roy, député d'Iberville.

Le discours du trône parle naturellement de l'augmentation du subside fédéral, et déclare "qu'aidé du puissant concours des délégués des autres provinces," le gouvernement de Québec "a réussi à faire reconnaître la justice de ses réclamations."

Le gouvernement annonce la fondation d'une école technique à Québec, ainsi que d'une école de hautes études commerciales à Montréal.

Le ministère nous apprend aussi qu'il se propose de nommer une commission chargée d'étudier la question de la responsabilité dans les accidents du travail.

Des projets de loi sur les compagnies d'assurance et sur les sociétés de bienfaisance seront présentés durant cette session.

Telles sont les points les plus saillants du discours de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le 15 janvier. Rien ne fait prévoir une session très longue.

Thomas Chapais.

Québec, 21 janvier 1907.

